

Accueil des nouveaux élèves et de leurs parents

Le vendredi 29 août de 15 h 30 à 16 h 45

Les nouveaux élèves de notre école sont conviés à un goûter de rentrée : ils rencontreront ainsi l'équipe éducative et l'enseignante de la classe.

Quand a lieu la rentrée ?

Classes de Maternelles

Le lundi 1er septembre 2025 à 8 h 30 (journée entière)

Classes de Maternelles de **PS1/MS1** de Madame DUVAL : **GROUPE 1**

et de **PS2/MS2** de Madame ARRIVE : **GROUPE 1**

Pas classe pour le GROUPE 2

Classe de PS1/MS1 de Madame DUVAL		Classe de PS2/MS2 de Madame ARRIVE	
GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 1	GROUPE 2
Gabriel AVILA PARRADO Alannagh DJEHIA Ariane DOUENS Albane EBRARD Alba GUICHARD Axelle OUINET Héloïse QUINTANA Pavle SAVIC Lila ARBAUDIE Sophie BASSETT Simon BERDA Gabriel CASTEL JOURDROUIN Stanislas De FABRE DE LATUDE Charlotte DURAND QUILODRAN Erwan GAILLARD MAHLI	Louison CAMDEBORDE Maxence KREBS Balthazar NOAILLES Lou OULD-YAOU Zoé RODAS Chloé SMIA-MICHA Charlotte VENEC Antoine GROSSMANN Louise HOUZELOT Léopold LANDELLE Inigo MAUREL Mahaut ORLANDO Marin ROPHE Pénélope VIENOT Philippine VINCENT	Igor BOUTIN Liora CIRON Céleste DAVID Marius DUMAS Diego FOURCADE Victoire GIBERT Charlotte GRILLE Rose HARBALI Gabrielle BARRERE Alma BARTHE Raphaëlle CHEBROU DE LESPINATS Axel D'ARFEUILLE Abel DENECHERE Jeanne ELAZEM Marin GOUBE-LE STANG	Gabin BAUDIN Brune FOURCADE Constance GERVAIS Léonie POMEREAU Gustave SIMONIN Anna SUBILEAU Emmeline VIGNEAU Victoire HERVE LARROQUE Artus LACOSTE Hélia LETELLIER Alix MARGUS Pia MARGUS Ernest ORLIAC Violette QUELLIEN Léo VIZERN

Les enfants des autres classes de Maternelles (MS3-GS1 Mme PIGNEUX et GS2 Mme MANGER) viendront à l'école **avec leurs parents pour déposer leurs fournitures et saluer leur professeur.**

L'accueil se fait entre :

8h30 et 10h15 (avant la récréation de nos élèves de primaire)

Les enfants de ces classes ne restent pas en classe ce jour-là !

Classes de Primaires

Rentrée des élèves

Le lundi 1er septembre 2025 dès 8 h 30

L'accueil des élèves, la présentation de l'Equipe Pédagogique et l'affectation des classes, se feront sur la cour de l'école.

Le mardi 2 septembre 2025 à 8 h 30

Classes de Maternelles de **PS1/MS1** de Madame DUVAL : **GROUPE 2**

et de **PS2/MS2** de Madame ARRIVE : **GROUPE 2**

Pas classe pour le GROUPE 1

Rentrée définitive pour la classe de **MS3-GS1** et de **GS2**

Quel est l'horaire habituel des classes, garderie et étude ?

GARDERIE DU MATIN

La grille de la rue Sainte Germaine est ouverte à 7 h 45.

Les enfants de maternelle, PS à GS, sont accueillis dans la grande salle où ils peuvent jouer au calme jusqu'à 8 h 15 sous la surveillance d'une assistante maternelle.

Les enfants de primaire sont déposés au portail par leurs parents et attendent dans la grande cour où ils sont surveillés par un adulte de l'école.

A partir de 8 h 15, les élèves de petite section rejoignent leur classe avec un professeur ou une assistante maternelle. Dès la rentrée, vous trouverez dans le règlement intérieur, l'organisation de l'accueil des élèves de moyenne et grande section à partir de 8 h 20.

Tous les élèves rentrent en classe à **8 h 30**.

A partir de cet horaire, **les parents doivent passer par l'entrée principale de l'établissement : 370, Boulevard du Président Wilson.**

HORAIRES ET RENTREE DE L'ECOLE

A partir de 7 h 45, le portail de la rue Germaine est ouvert ; il est fermé à 8 h 30 précises.

Tout élève arrivant en retard doit être accompagné par un adulte jusqu'à sa classe tant en maternelle que primaire en passant par l'accueil Boulevard Wilson.

Classes maternelles : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Classes primaires : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 45

GARDERIE DU SOIR (17 h – 18 h 30) – ETUDE (17 h – 18 h)

- Les élèves de maternelle sortent à 16 h 30. Ils sont encadrés par les enseignantes jusqu'à 16 h 45 puis sont conduits en garderie.
- Les élèves de primaire sortent à 16 h 45. A 17 heures, s'ils ne sont pas partis, ils vont en étude jusqu'à 18 heures et les parents doivent acquitter la participation aux frais (voir règlement financier et organisation règlement intérieur du carnet de liaison).
- Votre enfant peut rester à la garderie ou à l'étude de manière occasionnelle, vous serez alors facturé 8 €. Tout enfant qui entame une heure d'étude ou de garderie suite au retard des parents, est redevable également de 8 €.
- *Pour ne pas rendre impossible la mission de surveillance des personnels d'éducation, il est impératif, lorsque vous venez chercher vos enfants à la garderie après 18 h, que vous ne vous attardiez pas **dans la grande cour ou dans la grande salle** et que vous assuriez leur surveillance. Cela empêchera les erreurs de facturation et facilitera le pointage fastidieux sur cette transition.*
- Les parents des élèves inscrits à une activité périscolaire **O'ptimômes** attendront leur enfant à 18 h 15 (MS et GS) ou 18 h 30 (CP à CM2) au portail rue Sainte Germaine où l'animateur les y conduira. **MERCI DE NE PAS VOUS RENDRE, NI RESTER SUR LA GRANDE COUR**, ceci permettra une meilleure surveillance de l'ensemble de nos élèves à partir de 18 h.
Pour toutes les autres activités périscolaires proposées, vos enfants vous attendront **sous le préau** à l'issue de leur atelier.
Si un parent a du retard, l'enfant rejoindra la garderie de l'école et les parents devront acquitter la participation aux frais (voir règlement financier)

Nous rappelons que les jeux de la petite cour sont interdits pour tous à partir de 16 h 30.
Aucun élève n'a accès au parc et les jeux de ballon ne sont pas autorisés.

Le portail rue Sainte Germaine est impérativement fermé à 17 heures.

FIN DE LA GARDERIE à 18 h 30 en 2025-2026
Merci de prendre vos dispositions et de respecter cet horaire
(les journées sont longues pour tous)

La rentrée mode d'emploi

ASSURANCES

L'établissement a souscrit, pour l'ensemble des élèves de l'établissement, une assurance individuelle accident. Il est inutile de nous fournir l'attestation de votre assurance.

RESTAURATION

Tous les écoliers ont une carte à leur nom, scannée chaque jour par le secrétariat. Pour les externes qui souhaitent approvisionner leur compte ou pour tout changement de régime, merci de le faire ou de le signaler auprès du service économat (economat.familles@assomption-bordeaux.com).

LIVRETS SCOLAIRES

Ils seront remis à la fin de chaque semestre en primaire et en maternelle. Pour les élèves de petite section et moyenne section, merci de ramener le livret donné en fin d'année 2024-2025. **Pour les nouveaux élèves des autres classes qui ne l'auraient pas rendu, merci de le porter, le jour de la rentrée au nouveau professeur.**

LIVRES SCOLAIRES

L'école se charge d'organiser l'achat des livres.
Ils seront distribués à la rentrée par les professeurs dans les classes.
Une location vous est demandée pour l'année scolaire :

- pour les classes de CP au CM2 : 20 €

Des fichiers achetés par l'école vous seront facturés en supplément (fichiers d'anglais, de mathématiques, de lecture, roman...).

TABLIER

Prix : **Tablier 24 € + Écusson 2 €**. Merci d'établir un chèque à l'ordre de l'AGEASC, de noter au dos du chèque ou sur l'enveloppe, le modèle (une exposition des trois modèles est proposée dans le hall d'accueil), la taille (4, 6, 8, 10, 12, 14 ans), la couleur de l'écusson, le nom et la classe de l'enfant.

Les tabliers seront, ensuite, distribués directement dans les classes.

La vente se fera auprès du secrétariat à partir du 4 septembre 2025.

CERTIFICAT EPS

Les élèves concernés par une inaptitude momentanée aux activités sportives donneront en temps utile, un certificat au(x) professeur(s) de la classe.

CERTIFICAT SCOLARITE

Les certificats de scolarité seront donnés sur demande au secrétariat (sec.ecole@assomption-bordeaux.com)

REGLEMENT SCOLAIRE

Il sera transmis à tous vos enfants au moment de la rentrée dans le cahier de liaison.
Merci de bien vouloir le lire avec attention et le signer.

REPARTITION DES CLASSES

MATERNELLE		PRIMAIRE	
PS1/MS1	Mme DUVAL Valérie (L-M-J)	CP1	Mme GAUTIER Anne-Karine
	Mme PAWLAK Véronique (V)	CP2	Mme RICARD Bénédicte
PS2/MS2	Mme ARRIVE Muriel	CE1/1	Mme POLLET Ségolène
MS3/GS1	Mme PIGNEUX Agnès	CE1/2	Mme De VIGNERTE Céline
GS2	Mme MANGER Marie-Annick	CE2/1	Mme METIVIER Anne (M-V) Mme BOILLET Marie-Paule (L-J)
Adaptation	Mme PALISSE Emilie	CE2/2	Mme NOUBEL Dominique
		CM1/1	Mme MAYERAS Nathalie
		CM1/2	Mme DELAMALLE Clémence (L-M-J) Mme BOILLET Marie-Paule (V)
		CM2/1	Mme PAWLAK Véronique (L-M-J) Mme SIREAU Marie (V)
		CM2/2	Mme BARRERE Clotilde

A qui s'adresser pour des renseignements complémentaires ?

**A partir du jeudi 21 août vous pouvez joindre
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
au 05 56 48 77 77**

- Mme DUBLANC Chef d'établissement 1^{er} degré
direction.ecole@assomption-bordeaux.com

- Mme FOURNIER Secrétariat de direction Ecole
sec.ecole@assomption-bordeaux.com

- Mme GIROTTI Economat des familles
economat.familles@assomption-bordeaux.com

Document à retourner à l'école

Le document sur papier couleur (jaune) est à retourner complété et pour chaque enfant, par courrier, sans accusé de réception, **avant le 14 août 2025**.